

Nombre de Conseillers en
exercice : 29

Séance du 14 DECEMBRE 2021 A 18H30

Présents à la séance : 26

L'An Deux Mil Vingt et Un, le **14 DECEMBRE A 18H30**

Extrait affiché le :
15 décembre 2021

Le Conseil Municipal de Raon l'Étape dûment convoqué et réuni en dehors de Son lieu ordinaire, à la salle des fêtes Beauregard, Impasse des Martyrs de la Résistance, du fait de la pandémie de Covid 19, sous la Présidence de M. PIERRAT Benoît, Maire.

6ème séance 2021

Présents : M. PIERRAT Benoît, Maire, Mme COÏS Magali, M. CHMIDLIN Stéphane, Mme TRIQUET Nadia, M. RAMBOURG Bernard, Mme ADAM Nathalie, M. COLIN Joël, M. SALÉRIO Philippe, Adjointes et Adjoints, M. BREGEOT Claude, Mme ACCILI Micheline, Mme DEL MASTRO Marie-Claire, Mme PIANT Noëlle, Mme RAIZNER Stéphanie, M. CHARDIN Denis, Mme CLANCHÉ Ghyslaine, Mme BENOIT Marie-Hélène, M. ROMARY Fabrice, M. FINANCE Michaël, M. GILET Dominique, M. KIZILDAG Murat, Mme DUPONT Virginie, M. BAUDONNEL David, Mme TRARBACH Carole, Mme ELI Emilie, M. PIERRAT-LABOLLE Julien, M. BURGER Emmanuel, conseillères et conseillers municipaux.

Objet : Contrat en Responsabilité
Civile, à compter du 01
Janvier 2022.

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Mme FERREIRA-PIERRAT Maria à Mme ADAM Nathalie
Mme RUYER Christine à Mme ADAM Nathalie
Mme SCHILLINGER Stella à M. COLIN Joël

N° 108/2021

Secrétaire de séance : M. PIERRAT-LABOLLE Julien.

Suite à la résiliation par la compagnie SMACL du contrat en Responsabilité Civile de la Commune à la date du 31 décembre 2021, Monsieur Bernard RAMBOURG, Adjoint délégué, propose à l'assemblée délibérante de signer un nouveau contrat à effet du 01 janvier 2022 avec la compagnie d'assurances GROUPAMA Grand Est pour un tarif annuel de 3 021.81 € hors taxes.

Le Conseil Municipal présent et représenté ainsi informé, après en avoir délibéré,

Décide de retenir l'offre d'assurance en responsabilité civile de la compagnie GROUPAMA Grand Est qui prendra effet le 01 janvier 2022,

Autorise Monsieur le Maire à signer le contrat et à engager toutes démarches administratives s'y rapportant.

Ainsi fait et délibéré, en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,
Le Maire,